Il s'agit d'une première initiative de la part du ministère qui vise à traiter les problèmes sociaux d'une manière efficace car ciblée. L'inauguration a été assurée par M. Moncef Marzouki, président provisoire de la République, ainsi que par Mme Sihem Badi, ministre chargée des Affaires de la femme et de la famille au sein du gouvernement provisoire.

Après avoir visité ledit centre et pris connaissance des prestations et l'appui psychologique, social et juridique que ce centre tend à assurer au profit des femmes, M. Moncef Marzouki s'est adressé à l'assistance en mettant l'accent sur l'étroite corrélation entre les droits de l'Homme et la garantie des droits de la femme au respect et à la dignité. M. Marzouki regrette, pour la Tunisie, d'être dans l'obligation de mettre en place de pareilles structures d'hébergement pour les femmes victimes de violence; des structures indispensables à la lutte contre la violence à l'égard du genre.

Il a indiqué que les polémiques portant sur le CSP jouaient jusqu'à nos jours le rôle de l'arbre qui cache la forêt; une forêt touffue de véritables problèmes à résoudre dont la violence à l'égard des femmes et au sein de la famille. Le président de la République provisoire a également indiqué qu'entre 10% et 20% de l'enfance tunisienne endure la maltraitance dans son environnement familial. D'autant plus que 50% des femmes souffrent de violence et d'abus. Il souligne l'impératif de changer les mentalités et d'asseoir une culture fondée sur le respect des droits de l'Homme.

Pour lui, il convient, désormais, de tabler sur le pouvoir de la raison et non celui des muscles. Aussi, la lutte contre la violence s'avère être le seul moyen pour lequel il convient d'opter. La mise en place du centre pilote d'hébergement pour les femmes victimes de violence sera le point de départ vers une décentralisation certaine des structures similaires à l'intérieur du pays. Sa portée ne se limiterait point au seul hébergement et encadrement puisqu'il veillerait à l'ancrage de toute une éducation, voire une culture, pour la garantie des droits de l'Homme et ceux des femmes en particulier.

Pour sa part, Mme Sihem Badi, ministre des Affaires de la femme et de la famille, a saisi l'occasion pour saluer les efforts fournis par la société civile, tant tunisienne qu'internationale, pour la lutte contre la violence à l'égard du genre au moment où l'Etat a choisi la solution de facilité, celle de baisser les bras et fermer l'oeil sur les véritables problèmes qui touchent la société tunisienne, en général, et la femme, en particulier. La ministre a rappelé que la

protection de la femme, de l'enfance et des personnes âgées est placée au coeur des responsabilités dévolues au ministère; des responsabilités de taille qui impliquent un travail assidu et acharné contre toute forme de violence.

Mme Badi a par ailleurs indiqué que la création du premier centre pilote pour l'hébergement des femmes victimes de violence avait suscité, dans un premier temps, des réactions négatives auprès de la population riveraine. Et c'est grâce aux efforts de sensibilisation fournis par les responsables et la société civile que le projet a fini par voir le jour; un projet qui a pour finalité de rendre à la femme, et par conséquent à l'homme, son droit à la dignité.

Le centre pilote d'hébergement des femmes victimes de violence fait partie du centre d'intégration de la jeunesse et de l'enfance de Sidi Thabet. Ce dernier a été mis en place en 2004/ 2005. Sa principale mission consistait à prendre en charge d'une manière provisoire les enfants démunis et sans soutien familial. «Vers la fin de l'année 2011, le ministère des Affaires de la femme et de la famille nous avait proposé de consacrer une partie du centre pour la mise en place d'un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violence. Désormais, nous accueillerons ces femmes en détresse selon les cas de priorité. Il y a lieu de noter que la capacité d'accueil dudit centre est de l'ordre de 30 lits», indique M. Mounir Batikh, directeur du centre.

Refuge sûr et apaisant pour ces femmes violentées et pour leurs chérubins, le centre comprend une unité de vie agréablement aménagée et meublée. Outre les chambres à deux ou à trois lits, une chambre pour nourrissons a été aménagée pour apporter la sérénité aux bébés. Par ailleurs, un club de sport et un club d'internet sont mis à la disposition des résidentes.

Par D.b.s., Source: http://fr.allafrica.com/stories/201212111064.html